



# Bulletin Officiel

N° 4463 Mardi 22 Octobre 2013

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DES SOCIETES

#### COMMUNIQUE DU CME

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

#### AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET DU PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE BEST LEASE 3

#### COMMUNIQUE DE PRESSE

ONE TECH HOLDING 4

SYPHAX AIRLINES 5

#### DEMANDE D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTROLE

GIF FILTER 6

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE NEW BODY LINE 7-8

POULINA GROUP HOLDING 9-11

ONE TECH HOLDING 12

SERVICOM 13-15

COURBE DES TAUX 16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17-18

#### ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « CITY CARS »

#### ANNEXE II

#### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

- MODERN LEASING

## COMMUNIQUE DU CMF

### RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2013, au plus tard le 20 octobre 2013.**

<b>AVIS DES SOCIETES</b>				
<b><u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u></b>				
SOCIETE.....				
Siège social : .....				
La société .....publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x <sup>ème</sup> trimestre .....				
<b><u>Indicateurs :</u></b>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<b><u>Commentaires</u></b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- bases retenues pour leur élaboration ;</li> <li>- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;</li> <li>- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;</li> <li>- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;</li> <li>- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.</li> </ul>				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;</li> <li>- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;</li> <li>- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.</li> </ul>				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;</li> <li>- elle exploite des unités louées auprès de tiers.</li> </ul>				

<sup>1</sup> Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

## AVIS DE LA BOURSE

### RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET DU PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE BEST LEASE

**1-A** partir du **mardi 8 octobre 2013**, les 20 000 000 d'actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société Best Lease, ainsi que les 10 000 000 d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **30 000 000** d'actions de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché **Principal** de la Cote de la Bourse, avec un cours de **2,100 dinars** par action.

Le titre Best Lease sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007580012
- Mnémonique : BL
- Libellé : Best Lease
- Groupe de cotation : 11 (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société Best Lease sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

**2-La** répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme –OPF- est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Demandée et Retenue	Quantité attribuée par catégorie			Total Attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
AFC	29	18 300		5 597	6 300	11 897
Amen Invest	488	101 578		18 658	57 451	76 109
ATTIJARI Intermé.	175	250 731		76 870	85 930	162 800
Axis Bourse	110	275 153		111 006	37 140	148 146
BEST Invest	8	23 735		8 716	5 050	13 766
BIAT Capital	140	98 050			95 422	95 422
BNA Capitaux	526	3 942 980	50 000	1 665 749	271 784	1 987 533
CCF	90	102 916		27 987	42 916	70 903
CGF	565	804 291		212 579	326 387	538 966
CGI	67	13 301		4 664	3 300	7 964
MAC SA	261	297 288		83 958	117 280	201 238
MAXULA Bourse	324	88 370			88 370	88 370
MENA Capital	3	2 840			2 840	2 840
SBT	1	100			100	100
SCIF	69	35 020			35 020	35 020
SIFIB BH	77	24 200			24 200	24 200
SOFIGES	25	4 600			4 600	4 600
TSI	297	15 750			15 750	15 750
Tunisie Valeurs	478	676 785		156 229	328 322	484 551
UBCI Finance	2	60 000		27 987		27 987
UIB Finance	33	1 838			1 838	1 838
<b>Total OPF</b>	<b>3 768</b>	<b>6 837 826</b>	<b>50 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>1 550 000</b>	<b>4 000 000</b>

Par ailleurs, BNA Capitaux informe que les **6 000 000** d'actions offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de **12** investisseurs locaux avertis.

**AVIS DES SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ONE TECH HOLDING**

**Siège Social:** Rue Lac Lochness-Imm les Arcades Tour A- Les Berges du Lac –Tunis-Tunisie

Le groupe One TECH annonce l'acquisition de la société Systel, spécialisée dans les T.I.C, par sa filiale **One TECH Business Solutions** (OTBS) consolidant ainsi son statut d'acteur principal dans le domaine des Technologies de l'information, non seulement sur le marché local mais aussi sur le marché régional (Afrique de l'Ouest et Maghreb).

Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie ambitieuse de croissance de la Société OTBS et donne naissance à un acteur majeur en Tunisie spécialisé dans l'intégration d'infrastructures d'information et de télécommunication et dans la fourniture de services à haute valeur ajoutée.

Ce rapprochement initié il y a quelques mois est aujourd'hui une réalité concrète. Au plus fort des événements que le pays a traversé ces derniers mois, One TECH Business Solutions, convaincu de la richesse du capital humain et de la compétence des jeunes diplômés a maintenu ses efforts de développement en tant qu'entreprise citoyenne et responsable.

One TECH Business Solutions se fera fort de renforcer cette image et ses clients n'y trouveront que des avantages: une offre élargie, la consolidation de ces relations avec les constructeurs leaders dans leurs domaines respectifs (Cisco, Avaya, Alcatel, Juniper, Fortinet, HP, etc...), et une expertise et une qualité de service accrues dans le domaine des nouvelles technologies.

One TECH Business Solutions compte encore accroître ses investissements dans le court et moyen termes afin de maintenir et confirmer son leadership aussi bien sur le marché local que sur le plan international.

-----  
*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DES SOCIETES**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SYPHAX AIRLINES**

**SIEGE SOCIAL : Aeroport International Sfax Thyna BP 1119 -3018 Sfax -**

Syphax Airlines vient d'obtenir sa certification IOSA (IATA operational Safety Audit). Elle fait désormais partie des compagnies IATA certifiées IOSA, et devient irrévocablement reconnue en matière de sûreté, de sécurité aérienne et de gestion opérationnelle.

En effet, la compagnie a subi une vérification et une évaluation complètes des plus pointilleuses, dans les domaines de l'organisation, de la qualité, de la sûreté, des opérations en vol, de l'assistance au sol, de la maintenance ou encore de la préparation des vols. Un audit rigoureux qui s'est prononcé et offre à la compagnie un référentiel de fiabilité et de qualité mondialement reconnu.

Première norme mondiale pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens, le certificat IOSA représente un examen très approfondi et très exigeant qui n'est mené que par quelques organismes agréés de l'audit dans le monde entier, il sera par ailleurs valide pour deux ans, et permettra à Syphax Airlines de se positionner davantage sur des marchés internationaux et des destinations fortement concurrentielles.

Au-delà de son prestige, l'obtention de ce label engage Syphax Airlines, encore davantage, à exiger l'application des normes internationales, et d'en faire bon usage.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

**AVIS DU CMF**

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTROLE

**SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION  
-GIF FILTER-**

Siège social : GP1, Km 35 Route de Sousse -8030 Grombalia-

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande d'acquisition d'un bloc de contrôle dans le capital de la Société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER- et ce, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et dans les conditions de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse.

Par cette demande, les sociétés AURES AUTO et ECONOMIC AUTO, sociétés du groupe LOUKIL, et messieurs Bassem LOUKIL et Walid LOUKIL, se proposent d'acquérir 65,32% du capital de la société GIF FILTER, appartenant aux sociétés du groupe Moncef M'Zabi (IMMOBILIERE ET DEVELOPPEMENT, ARTIMO, ENTREPRISES DALMAS ET COMPAGNIES) et ce, au prix de 2,280 dinars l'action GIF de valeur nominale 1 dinar.

De ce fait, le Conseil du Marché Financier a décidé de suspendre la cotation des actions de la société GIF à partir du **jeudi 17 octobre 2013**.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****Société NEW BODY LINE**

**Siège social :** Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La société NEW BODY LINE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 :

**INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS AU 30/09/2013**

Indicateurs	3 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul au 30/09			Exercice 2012
	2013	2012	Var (%)	2013	2012	Var (%)	
Production Lingerie femme	40 024	59 351	-32,56%	90 272	120 983	-25,38%	149 335
Production Lingerie homme	33 764	21 064	60,29%	70 339	73 293	-4,03%	91 495
Production Lingerie intelligente	93 914	130 127	-27,83%	612 405	825 167	-25,78%	1 162 709
<b>Total Production vendue (En unités)</b>	<b>167 702</b>	<b>210 542</b>	<b>-20,35 %</b>	<b>773 016</b>	<b>1 019 443</b>	<b>-24,17%</b>	<b>1 403 539</b>
CA Lingerie femme	177 297	237 062	-25,21%	399 094	472 513	-15,54%	649 889
CA Lingerie homme	131 441	58 283	125,52%	257 279	206 348	24,68%	255 677
CA Lingerie intelligente	775 652	723 276	7,24%	3 033 552	4 279 083	-29,11%	5 499 015
<b>Chiffre d'affaires (En DT)</b>	<b>1 084 390</b>	<b>1 018 621</b>	<b>6,46%</b>	<b>3 689 925</b>	<b>4 957 944</b>	<b>-25,58%</b>	<b>6 404 581</b>
Investissements Nets (En DT)	111 749	0		151 756	144 347	5,13%	321 093
Endettement LMT (En DT)	0	0		15 752	29 940	-47,39%	15 752

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs d'activité trimestriels au 30 septembre 2013, publiés ci-dessus sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.
- Les chiffres de l'exercice 2012 sont définitifs.

**COMMENTAIRES**

- **Production vendue**

Les ventes en unités ont régressé de 20,35% au titre du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 par rapport à la même période de 2012. Ceci s'explique par le fait que la NBL a produit surtout des articles techniques dont le temps de fabrication est supérieur à celui d'un article classique.

La régression du nombre de pièces produites ne veut pas dire une réduction de l'activité. En effet, malgré cette régression, la NBL a réellement repris son activité normale et a même enregistré une évolution dans son chiffre d'affaires.

- Suite -

---

- **Chiffre d'affaires**

La reprise de l'activité courant du troisième trimestre 2013 a eu un impact positif sur son chiffre d'affaires qui a enregistré une hausse de **6,46** % par rapport à celui de 2012 et ce, en passant de 1,018 à 1,084 millions de dinars. Cette hausse du chiffre d'affaires est due essentiellement à **une augmentation de la valeur ajoutée** sur les produits techniques ainsi qu'à la dévaluation du dinar par rapport à l'Euro.

En plus, la NBL a drainé en 2013 de nouveaux clients pour de nouveaux produits techniques. Ces derniers ont passé leurs premières commandes et ont même passé des réassorts (commandes complémentaires), ce qui est considéré comme un signe fort de **fidélisation des clients**.

- **Investissements**

Les investissements réalisés au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2013 ont été de 111 749 DT alors que pour le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2012 aucun investissement n'a été réalisé. Ces investissements ont concerné les travaux de génie civil et d'aménagements (construction d'une Mezzanine d'une superficie d'environ 500 m<sup>2</sup>) prévus par le Business plan.

- **Endettement**

L'encours endettement à moyen terme de la société NEW BODY LINE au 30/09/2013 s'élève à 15 752 DT contre 29 940 DT pour la même période de 2012, soit une baisse de 47,39%.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**POULINA GROUP HOLDING**  
Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La Société POULINA GROUP HOLDING publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Tous les chiffres sont en dinars.

Tous les chiffres indiqués ci-dessous ne sont ni consolidés ni audités.

#### A. Indicateurs du 3<sup>ème</sup> trimestre : activité globale du groupe P.G.H

Indicateurs	Unité	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2012	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2013	Variation Trim 2013/ 2012	Cumul au 30/09/12	Cumul au 30/09/13	Variation cumul 2013/ 2012	Année 2012
		<b>Revenus</b>	<b>Total</b>	DT 341 605 286	414 124 411	21%	1 047 883 583	1 172 679 375
	Local	DT 304 046 600	370 183 428	22%	893 224 759	1 026 691 454	15%	1 173 569 162
	Export	DT 37 558 686	43 940 983	17%	154 658 824	145 987 921	-6%	202 478 712
<b>Production</b>		DT 342 233 610	411 261 645	20%	1 039 054 361	1 164 785 193	12%	1 363 742 528
<b>Investissements</b>		DT 19 974 435	21 301 340	7%	72 057 975	62 491 380	-13%	166 895 376
<b>Endettement</b>	CMT	DT 214 493 999	272 440 718	27%	214 493 999	281 501 990	31%	283 133 200
	CCT	DT 175 781 899	209 668 334	19%	175 781 899	197 382 080	12%	192 945 955

(Unité dinars)

PGH a enregistré durant ce 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 une importante augmentation de 21% de ses revenus par rapport à 2012, enregistré au niveau de la plus part des métiers et principalement les métiers suivants :

- Produits de grande consommation (+36%),
- Emballage (+73%),
- Matériaux de construction (+76%),
- Bois et biens d'équipement (+27%).

#### B. Indicateurs par métier :

METIER	Indicateurs	Unité	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2012	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2013	Variation 3 <sup>ème</sup> trim 2013/ 2012	Cumul au 30/09/12	Cumul au 30/09/13	Variation cumul 2013/ 2012	Année 2012	
1	Intégration Avicole	<b>Total</b>	DT 150 784 391	163 609 298	9%	404 349 569	467 990 643	16%	543 732 054	
		Revenus	Local	DT 149 925 000	162 185 170	8%	401 885 247	465 109 850	16%	540 761 148
		Export	DT 859 391	1 424 128	66%	2 464 322	2 880 793	17%	2 970 906	
		Production	DT 147 768 703	160 337 112	9%	396 262 578	458 630 830	16%	532 857 413	
		Investissements	DT 7 301 206	9 657 477	32%	22 057 035	23 728 082	8%	30 987 012	
	Endettement	CMT	DT 33 969 216	76 266 349	125%	33 969 216	76 266 349	125%	69 194 319	
		CCT	DT 45 255 516	70 727 603	56%	45 255 516	70 727 603	56%	25 150 579	
2	Produits de grande consommation	<b>Total</b>	DT 66 374 546	90 039 819	36%	208 704 107	245 959 576	18%	271 800 009	
		Revenus	Local	DT 49 165 383	68 242 382	39%	148 600 411	178 300 855	20%	193 092 105
		Export	DT 17 209 163	21 797 437	27%	60 103 696	67 658 721	13%	78 707 904	
		Production	DT 67 702 037	91 840 615	36%	212 878 189	250 878 768	18%	277 236 009	
		Investissements	DT 5 161 392	5 136 139	0%	12 741 086	19 206 744	51%	18 394 279	
	Endettement	CMT	DT 39 709 168	56 631 601	43%	39 709 168	56 631 601	43%	46 432 754	
		CCT	DT 32 595 382	29 010 694	-11%	32 595 382	29 010 694	-11%	69 260 761	

- Suite -

3	Transformation d'acier	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>23 242 252</b>	<b>27 540 730</b>	<b>18%</b>	<b>88 811 281</b>	<b>89 021 376</b>	<b>0%</b>	<b>119 514 021</b>
			Local	DT	10 311 434	14 532 694	41%	40 410 092	40 011 445	-1%	49 937 446
			Export	DT	12 930 818	13 008 036	1%	48 401 189	49 009 931	1%	69 576 575
		Production		DT	23 707 097	28 091 545	18%	90 587 507	90 801 804	0%	121 904 301
		Investissements		DT	2 228 698	1 204 863	-46%	3 373 810	3 135 611	-7%	5 904 893
		Endettement	CMT	DT	19 530 383	20 899 064	7%	19 530 383	20 899 064	7%	27 722 708
			CCT	DT	76 817 959	26 883 324	-65%	76 817 959	26 883 324	-65%	56 059 419
4	Emballage	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>17 354 217</b>	<b>30 035 553</b>	<b>73%</b>	<b>66 015 698</b>	<b>77 385 596</b>	<b>17%</b>	<b>78 042 398</b>
			Local	DT	15 296 874	25 236 841	65%	53 034 691	62 408 372	18%	61 481 703
			Export	DT	2 057 343	4 798 712	133%	12 981 007	14 977 224	15%	16 560 695
		Production		DT	20 619 746	30 335 909	47%	66 675 855	78 159 452	17%	78 822 822
		Investissements		DT	340 613	1 804 657	430%	1 763 661	6 518 287	270%	5 550 754
		Endettement	CMT	DT	23 416 204	20 326 945	-13%	23 416 204	20 326 945	-13%	25 507 164
			CCT	DT	-10 266 418	-10 949 717	7%	-10 266 418	-10 949 717	7%	19 024 028
5	Matériaux de construction	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>19 851 001</b>	<b>34 909 861</b>	<b>76%</b>	<b>83 547 527</b>	<b>97 884 137</b>	<b>17%</b>	<b>112 364 049</b>
			Local	DT	16 736 394	32 857 212	96%	69 726 248	89 658 641	29%	95 204 210
			Export	DT	3 114 607	2 052 649	-34%	13 821 279	8 225 496	-40%	17 159 839
		Production		DT	18 659 941	32 815 269	76%	78 534 675	92 011 089	17%	105 622 206
		Investissements		DT	2 176 067	1 633 647	-25%	25 434 284	4 433 721	-83%	28 134 179
		Endettement	CMT	DT	32 852 680	36 980 257	13%	32 852 680	36 980 257	13%	39 493 772
			CCT	DT	-105 393 140	-44 231 221	-58%	-105 393 140	-44 231 221	-58%	-16 992 615
6	Commerce & Services	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>39 865 679</b>	<b>43 606 244</b>	<b>9%</b>	<b>122 776 646</b>	<b>119 034 483</b>	<b>-3%</b>	<b>154 750 635</b>
			Local	DT	39 719 614	43 405 581	9%	108 329 431	118 460 888	9%	140 187 015
			Export	DT	146 065	200 663	37%	14 447 215	573 595	-96%	14 563 620
		Production		DT	39 467 022	43 170 182	9%	121 548 880	117 844 138	-3%	153 203 129
		Investissements		DT	82 854	1 747 815	2010%	3 285 792	3 555 142	8%	72 964 700
		Endettement	CMT	DT	33 770 222	36 011 067	7%	33 770 222	36 011 067	7%	37 314 267
			CCT	DT	136 351 712	101 308 542	-26%	136 351 712	101 308 542	-26%	9 772 636
7	Travaux Public	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>0</b>	<b>162 304</b>		<b>1 724 140</b>	<b>1 694 188</b>	<b>-2%</b>	<b>2 646 437</b>
			Local	DT	0	162 304		1 724 140	1 694 188	-2%	2 646 437
			Export	DT	0	0		0	0		0
		Production		DT	0	227 709		0	2 090 000		118 985
		Investissements		DT	0	0		118 985	87 600	-26%	0
		Endettement	CMT	DT	0	0		0	0		0
			CCT	DT	16 300 495	16 516 748	1%	16 300 495	16 516 748	1%	16 300 495
8	Bois & Bien d'Equiptement	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>17 586 350</b>	<b>22 270 152</b>	<b>27%</b>	<b>61 206 205</b>	<b>65 973 569</b>	<b>8%</b>	<b>77 939 154</b>
			Local	DT	16 345 051	21 610 794	32%	58 766 089	63 311 408	8%	74 999 981
			Export	DT	1 241 299	659 358	-47%	2 440 116	2 662 161	9%	2 939 173
		Production		DT	17 762 214	22 492 854	27%	61 818 267	66 633 305	8%	78 718 546
		Investissements		DT	2 683 605	116 742	-96%	3 277 465	1 820 710	-44%	4 952 812
		Endettement	CMT	DT	8 159 043		-100%	8 159 043	9 061 272	11%	17 182 888
			CCT	DT	-36 716 640		-100%	-36 716 640	-12 286 254	-67%	4 539 980
9	Immobilier	Revenus	<b>Total</b>	DT	<b>6 546 850</b>	<b>1 950 450</b>	<b>-70%</b>	<b>10 748 410</b>	<b>7 735 807</b>	<b>-28%</b>	<b>15 259 117</b>
			Local	DT	6 546 850	1 950 450	-70%	10 748 410	7 735 807	-28%	15 259 117
			Export	DT	0	0		0	0		0
		Production		DT	6 546 850	1 950 450	-70%	10 748 410	7 735 807	-28%	15 259 117
		Investissements		DT	0	0	#DIV/0!	5 857	5 483	-6%	6 747
		Endettement	CMT	DT	23 087 083	25 325 435	10%	23 087 083	25 325 435	10%	20 285 328
			CCT	DT	20 837 033	20 402 361	-2%	20 837 033	20 402 361	-2%	9 830 672

- Suite -

Métier	Désignations	3 <sup>ème</sup> trimestre 2013			Cumul au 30/09/2013		
		2012	2013	Var°	2012	2013	Var°
10 PCH « prestations de service »	<b>Total Revenus</b>	<b>33 100 053</b>	<b>51 702 240</b>	<b>56%</b>	<b>44 394 168</b>	<b>60 698 863</b>	<b>37%</b>
	Revenus des prestations	2 559 619	2 782 891	9%	7 767 875	8 446 917	9%
	Revenus des Participations	30 540 434	48 919 349	60%	36 626 293	52 251 946	43%
	Charges d'exploitation	-269 564	-2 572 221	854%	7 487 415	7 687 481	3%
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	6 254 502	840 795	-87%	8 124 232	11 268 663	39%
	Placements a court terme	-75 742	3 600 000	0%	-750 000	-200 000	275%
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	543 955	1 492 140	611%	543 955	1 492 140	174%
	<b>TOTAL des Actifs</b>	<b>283 947 936</b>	<b>330 845 168</b>	<b>17%</b>	<b>283 947 936</b>	<b>330 845 168</b>	<b>17%</b>

Les faits saillants par métier du 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 par rapport au 3<sup>ème</sup> r trimestre 2012 sont :

#### AVICULTURE :

Les revenus de ce métier ont connu une augmentation de 9% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012. Cette augmentation est expliquée principalement par la hausse du chiffre d'affaires aliment de 12% (due essentiellement à la hausse des prix de ventes).

#### PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION :

Une importante évolution de 36% des ventes expliquée principalement par la hausse des ventes locales de 39% suite à la hausse des ventes de l'activité produit laitier et dérivé d'environ 48% ainsi que la hausse d'activité pour l'activité huile et margarine et l'activité confiserie avec l'entrée en exploitation de la ligne de conditionnement des coupelles de 100 gr au mois sept-2013 et Introduction des nouveaux articles chemia tartinée de 20Gr et chemia chocolat noisette.

Les ventes à l'export ont progressé également de 27% essentiellement grâce à :

- La hausse des ventes huile et margarine qui ont évolué d'environ 22% : Margarine (développement de l'export en Afrique), Huile (développement de l'export en Afrique).
- Confiserie : Reprise des ventes exports chamia suite à l'entrée en exploitation de la ligne .

#### TRANSFORMATION D'ACIER :

Les revenus de ce trimestre ont connu une hausse de 18% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012. Cette baisse est expliquée essentiellement par la forte hausse des ventes locales de 41%.

#### EMBALLAGE :

Les revenus de ce métier ont augmenté de 73% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012. Cette augmentation est due principalement à la :

- Hausse considérable des ventes de film étirable suite au développement de nouveau marché.
- Hausse des ventes du carton ondulé : usine de jbel el ouest et de Sfax.
- Forte hausse de vente des emballages souples.
- Hausse de production de l'usine de papier.

#### MATERIAUX DE CONSTRUCTION :

Les revenus de ce métier ont augmenté de 76% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012.

Cette importante évolution est expliquée principalement par la hausse des ventes locales de 96% suite à :

- L'augmentation des ventes de céramique :
  1. Amélioration continue de la production de l'usine de céramique en Tunisie.
  2. La reprise de l'activité de l'usine de céramique implantée en Lybie.
- La hausse de vente des briques suite à l'augmentation de la capacité de production de l'usine de brique.

#### COMMERCE & SERVICES:

Hausse des revenus de ce trimestre de 9% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012, suite à la hausse de vente des produits agroalimentaires.

#### TRAVAUX PUBLICS :

Légère reprise dans la réalisation des projets en Lybie. Cette activité a enregistré uniquement le démarrage de l'exploitation de l'activité des carrières.

#### BOIS & BIENS D'EQUIPEMENT:

- Les revenus ont augmenté de 27% par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012. Cette hausse est expliquée essentiellement par la bonne reprise de l'activité bois et la hausse des ventes de l'usine de plastique de oued ezzargua.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****ONE TECH HOLDING**

**Siège Social:** Rue Lac Lochness-Imm les Arcades Tour A- Les Berges du Lac –Tunis-Tunisie

Le groupe ONE TECH publie ces Indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 (\*):

Chiffres consolidés (en DT)	Performances du troisième trimestre		Variations		Cumul de la période allant du 1er Janvier au 30 septembre		Variations		performance annuelle
	T3 - 2013	T3 - 2012	en Valeur	en %	2013	2012	en Valeur	en %	
<b>Désignations</b>									
<b>Revenus</b>	<b>90 127 283</b>	<b>81 965 096</b>	<b>8 162 188</b>	<b>10%</b>	<b>308 570 284</b>	<b>273 283 828</b>	<b>35 286 456</b>	<b>13%</b>	<b>374 831 653</b>
Ventes totales à l'export	61 837 329	55 786 447	6 050 883	11%	216 849 832	198 082 312	18 767 520	9%	270 830 791
Ventes totales locales	28 289 954	26 178 649	2 111 305	8%	91 720 452	75 201 516	16 518 936	22%	104 000 862
<b>Production</b>	<b>91 662 710</b>	<b>82 849 452</b>	<b>8 813 258</b>	<b>11%</b>	<b>312 484 617</b>	<b>278 077 760</b>	<b>34 406 857</b>	<b>12%</b>	<b>379 312 009</b>
<b>Investissements</b>	<b>11 232 793</b>	<b>884 548</b>	<b>10 348 245</b>	<b>1170%</b>	<b>18 515 216</b>	<b>16 897 299</b>	<b>1 617 917</b>	<b>10%</b>	<b>12 229 322</b>
Investissements Corporels	3 071 261	854 548	2 216 713	259%	10 303 684	9 063 485	1 240 199	14%	12 802 218
Investissements Financiers	8 161 532	30 000	8 131 532	-	8 211 532	7 833 814	377 718	5%	- 572 896
<b>Structure de L'endettement</b>	<b>49 997 960</b>	<b>52 959 360</b>	<b>- 2 961 400</b>	<b>-6%</b>	<b>49 997 960</b>	<b>52 959 360</b>	<b>- 2 961 400</b>	<b>-6%</b>	<b>56 420 416</b>
Endettement à long et moyen terme	34 081 653	37 137 876	- 3 056 223	-8%	34 081 653	37 137 876	- 3 056 223	-8%	31 890 823
Endettement à court terme	15 916 307	15 821 484	94 823	1%	15 916 307	15 821 484	94 823	1%	24 529 593

**Faits les plus marquants :**

- Le chiffre d'affaires consolidé du groupe OTH a enregistré une hausse de 10% sur le 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, cette hausse a été accompagnée par une progression de 11% de la production,
- Sur les neuf premiers mois de l'année 2013, le chiffre d'affaires consolidé du groupe OTH a enregistré une croissance de 13% par rapport à la même période en 2012,
- Cette évolution positive est expliquée par la forte progression des ventes au niveau du pôle mécatronique (+31%) et par l'important accroissement du chiffre d'affaires du pôle télécoms (+18%),
- Le groupe ONE TECH poursuit sa politique d'expansion dans les productions à haute valeur ajoutée avec un investissement total au 30 septembre 2013 de 10,304millions de dinars,
- L'investissement financier au sein du groupe a atteint sur la période 7,165 millions de dinars et ce suite au renforcement de la participation de OTH dans Tunisie Câbles qui est passée de 87,6% à 92,5%,
- Les investissements financiers hors groupe ont essentiellement concerné l'acquisition, par One Tech Business Solutions, de l'ensemble des parts de la société SYSTEL,
- L'endettement du groupe ONE TECH est resté à des niveaux très bas passant de 53 millions de dinars en fin de troisième trimestre 2012 à 50 millions de dinars en fin de troisième trimestre 2013.

(\*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable non encore auditée.

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## SERVICOM

Siège Social : Cité Ishbilia -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013.

#### Indicateurs SERVICOM individuel

Désignation	3ème trimestre			Au 30/09			31/12/2012
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	
<b>1-Produits d'exploitation</b>	<b>1 527</b>	<b>1 203</b>	<b>-21%</b>	<b>3 964</b>	<b>3 732</b>	<b>-6%</b>	<b>5 789</b>
Réseaux en cuivre et fibre optique	737	430	-42%	1 869	1 687	-10%	2 178
Réseaux d'entreprises	553	214	-61%	1 431	1 039	-27%	2 658
Accessoires de réseaux	237	559	136%	664	1 006	52%	953
<b>2-Charges d'Exploitation</b>	<b>1 308</b>	<b>854</b>	<b>-35%</b>	<b>3 486</b>	<b>3 132</b>	<b>-10%</b>	<b>5 148</b>
dont Charges de personnel	121	178	47%	378	505	34%	524
dont Autres charges d'Exploitation	249	67	-73%	478	264	-45%	264
<b>3-Résultat d'Exploitation</b>	<b>219</b>	<b>349</b>	<b>59%</b>	<b>478</b>	<b>600</b>	<b>26%</b>	<b>770</b>
<b>4-Marge d'Exploitation</b>	<b>14%</b>	<b>29%</b>	<b>15%</b>	<b>12%</b>	<b>16%</b>	<b>4%</b>	<b>13%</b>
<b>5-Charges Financières nettes</b>	<b>50</b>	<b>330</b>	<b>560%</b>	<b>163</b>	<b>451</b>	<b>177%</b>	<b>325</b>

**NB : Les chiffres individuels de la société Servicom cotée en bourse ne représentent que 11% du volume d'activité du groupe, ainsi pour une meilleure analyse financière du groupe Servicom, veuillez vous référer aux indicateurs consolidés.**

Le chiffre d'affaires de la société SERVICOM s'élève au 30/09/2013 à 3,7 MDT contre 4 MDT en 2012 enregistrant ainsi une régression de 6%.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré par rapport à 2012 et clôture au 30/09/2013 à 600 KDT contre 478 KDT à la même période en 2012.

Ainsi, la marge d'exploitation progresse de 4% passant de 12% au 30/09/2012 à 16% au 30/09/2013.

Les charges financières ont augmenté de 177% au 30/09/2013. Cette hausse est due aux augmentations de capital des sociétés SERVITRA et SERVITRADE de respectivement 2,3 MDT et 2,2 MDT. Les charges financières seront atténuées par l'augmentation du capital en bourse d'un montant de 20 MDT prévue avant la fin de l'année 2013.

#### Indicateurs Groupe SERVICOM Consolidé

Désignation	3ème trimestre			Au 30/09			31/12/2012
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	
<b>1-Produits d'exploitation</b>	<b>8 431</b>	<b>13 352</b>	<b>58%</b>	<b>22 819</b>	<b>32 424</b>	<b>42%</b>	<b>31 916</b>
SERVICOM	1 527	1 203	-21%	3 964	3 732	-6%	5 752
SERVITRA	3 180	4 689	47%	9 017	13 295	47%	12 323
SERVITRADE	3 249	4 344	34%	8 112	9 891	22%	11 709
SERVIPRINT	59	176	198%	192	448	133%	361
Activités Internationales & Autres	416	2 940	607%	1 534	5 058	230%	1 771
<b>2-Charges d'Exploitation</b>	<b>7 829</b>	<b>11 786</b>	<b>51%</b>	<b>20 707</b>	<b>29 328</b>	<b>42%</b>	<b>28 658</b>
dont Charges de personnel	836	1 605	92%	2 177	3 855	77%	2 901
dont Autres charges d'Exploitation	604	628	4%	1 976	2 485	26%	2 969
<b>3-Résultat d'Exploitation</b>	<b>602</b>	<b>1 566</b>	<b>160%</b>	<b>2 112</b>	<b>3 096</b>	<b>47%</b>	<b>3 403</b>
<b>4-Marge d'Exploitation</b>	<b>7,1%</b>	<b>11,7%</b>	<b>4,6%</b>	<b>9,3%</b>	<b>9,5%</b>	<b>0,2%</b>	<b>10,7%</b>
<b>5-Charges Financières</b>	<b>179</b>	<b>705</b>	<b>294%</b>	<b>891</b>	<b>1 454</b>	<b>63%</b>	<b>1 511</b>

- Suite -

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SERVICOM a observé durant les neuf premiers mois de 2013 une croissance de 42% passant de 22,8 MDT en 2012 à 32,4 MDT en 2013. Cette croissance est essentiellement due à l'augmentation des volumes d'affaires des secteurs travaux publics, ascenseurs, activités internationales et distribution de téléphonie mobile.

Une amélioration soutenue des performances du groupe a été observée courant le 3<sup>ème</sup> trimestre. En effet, le résultat d'exploitation a augmenté de 160% par rapport au troisième trimestre 2012 en s'établissant à 3 MDT au 30/09/2013.

D'autre part, la marge d'exploitation consolidée au 30/09/2013 s'établit à 9,5%.

Ainsi, les résultats se sont nettement améliorés dans le secteur des travaux publics (de 689 KDT en 2012 à 1,3 MDT en 2013) et dans le secteur de la climatisation & ascenseurs (de 904 KDT en 2012 à 1,1 MDT en 2013).

#### **Les neufs premiers mois de 2013 ont été marqués par :**

##### **• Le Groupe :**

L'organisation des actionnaires fondateurs au sein d'une société Holding (SERVICOM HOLDING) qui détient désormais 53% du capital de SERVICOM en bourse.

Accord avec le fonds MPEFIII géré par Africainvest / Tuninvest pour une prise de participation au capital de la société SERVICOM HOLDING.

Démarrage des procédures nécessaires pour une augmentation du capital de SERVICOM afin de lever 20 MDT en bourse avant la fin de l'année 2013.

##### **• Télécoms :**

Signature avec Tunisie Télécom de nouveaux contrats cadre par SERVICOM IT ayant pour objet l'acquisition de Smartphones et de Featurphones pour un montant global de 18 MDT assurant ainsi un CA de plus de 3 MDT en 2013.

##### **• Travaux Publics :**

Le chiffre d'affaires de la société SERVITRA au 30/09/2013 a progressé de 47% par rapport à 2012 s'établissant à 13,3 MDT. Les neuf premiers mois de l'année 2013 ont été marqués par une forte progression des volumes d'affaires des départements construction et routes. Ainsi le chiffre d'affaires de la branche construction a progressé de 199% en 2013 et celui du département Routes a progressé de 55% et s'établissent respectivement à 1,4 MDT et 10,9 MDT en 2013 contre 483 KDT et 7 MDT au 30/09/2012. Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2013 est de 18 MDT, soit une croissance de plus que 45% par rapport à 2012, cette progression est essentiellement portée par un carnet de commandes étoffé de la société SERVITRA qui s'établit à 37 MDT au 30/09/2013.

##### **• Climatisation & ascenseurs :**

La progression du volume d'affaires de la société SERVITRADE (chiffre d'affaires au 30/09/2013 de 9,9 MDT) et particulièrement l'activité ascenseurs avec un taux de croissance total de 64% par rapport au 30/09/2012. En effet, l'activité ascenseurs a permis de générer durant les neuf premiers mois de l'année 2013 un chiffre d'affaires de 4,9 MDT soit une hausse de 64% par rapport à 2012.

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2013 est de 15 MDT, soit une croissance de 28% par rapport à 2012, cette progression est portée par le développement remarquable de l'activité ascenseurs et un carnet de commandes à trois mois au 30/09/2013 de 5 MDT.

- Suite -

• **Maroc :**

La signature de plusieurs nouveaux projets de la filiale marocaine SERVIRAMA et notamment dans le secteur des ascenseurs, a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de plus que 3 MDT au 30/09/2013.

Par ailleurs, nous confirmons le chiffre d'affaires prévisionnel de 5 MDT en 2013 compte tenu des affaires en cours de réalisation.

• **Libye :**

La reprise de l'exploitation en Libye avec la signature de quelques projets de climatisation assurant un chiffre d'affaires au 30/09/2013 de 260 KDT.

• **France :**

Le démarrage effectif de l'exploitation en France avec la signature des premiers contrats d'installation d'ascenseurs avec des clients publics et privés.

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 22 OCTOBRE 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,786%		
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,794%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,811%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,825%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,830%	1 011,850
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,839%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,852%	1 022,840
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,859%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,866%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014	4,874%		
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014	4,863%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,932%	1 025,107
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,108%	997,992
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,216%	1 000,296
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,370%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,414%		995,082
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,561%	1 038,462
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,880%	983,835
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,921%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,985%	977,723
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,220%		963,092
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,313%	1 037,055
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,324%		951,715

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	147,095	147,109		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,947	12,948		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,333	1,334		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	36,116	36,119		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	49,025	49,029		
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	154,587	154,548		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	543,216	542,575		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	119,527	119,115		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	122,781	122,737		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,414	116,306		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	111,936	111,878		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	86,079	86,094		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	128,227	128,431		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	95,074	94,970		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,496	106,429		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 338,336	1 339,392		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 225,577	2 231,894		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	100,860	99,893		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	101,206	101,195		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,103	122,496		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 197,770	1 196,211		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	125,402	126,038		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,271	15,246		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 888,251	5 895,236		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 036,867	5 038,200		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,139	2,146		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,872	1,874		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,086	1,089		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	107,337	107,349
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	103,532	103,542
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	104,891	104,902
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	101,828	101,861
33	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	102,702	102,714
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	106,125	106,135
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	103,262	103,275
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	102,764	102,775
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	103,349	103,360
38	MILLENM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	104,734	104,745
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	101,290	101,302
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	103,392	103,404
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	103,255	103,267
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	106,064	106,075
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	104,820	104,832
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	102,530	102,541
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	101,834	101,845
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	103,867	103,879
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	101,772	101,784
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	102,830	102,841
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	103,792	103,801
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	101,719	101,730
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,969	102,979
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	104,018	104,027
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	101,520	101,530

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,439	10,440
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	102,233	102,243
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	102,782	102,796
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	100,417	100,488
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	66,292	66,359
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	147,290	146,873
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1 462,629	1 458,879
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	107,722	107,711
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	110,651	105,667	105,756
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	87,724	83,709	83,770
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,600	16,601
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	261,890	261,931
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	34,909	34,757
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 313,985	2 314,236
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	75,442	75,467
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,500	56,508
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	99,404	99,439
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	109,492	109,500
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	97,986	97,962
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,300	11,296
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	11,885	11,881
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,793	14,776
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,126	14,121
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,710	11,719
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,610	10,602
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,464	10,461
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,624	10,626
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	125,573	125,454
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	124,893	124,891
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,069	10,056
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	103,246	103,191
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,757	19,764
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	77,842	77,922
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	79,557	79,635
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	96,783	96,826
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	89,756	89,709
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	97,078	97,158
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,499	99,530
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	-	9,991	9,992
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	-	9,963	9,956
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
94	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	93,800	93,377
95	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	100,469	100,026
96	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	126,949	126,911
97	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,482	10,480
98	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	114,383	114,405
99	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,654	116,666
100	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	100,616	100,799
101	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	95,951	96,061
102	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	177,246	176,981
103	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	159,622	159,450
104	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,331	141,268
105	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 746,636	9 727,850
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	18,890	18,807
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	129,754	129,588
108	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 484,911	1 489,165
109	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	103,895	104,316
110	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	86,966	86,396
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	113,552	113,243
112	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	8 777,281	8 765,635
113	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,337	9,287
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
114	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,217	9,172

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001  
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

## **VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

## **OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « CITY CARS »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission au Marché Principal de la cote de la Bourse des actions de la société CITY CARS.

Dans le cadre du prospectus, la société CITY CARS a pris les engagements suivants :

- ✓ Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- ✓ Régulariser la durée du mandat de Monsieur Mehdi Mahjoub en tant que Directeur Général afin de la concorder avec la durée de son mandat en tant qu'Administrateur ;
- ✓ Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit du représentant des détenteurs d'actions CITY CARS acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions CITY CARS acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- ✓ Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- ✓ Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières;
- ✓ Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- ✓ Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- ✓ Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, l'initiateur de l'offre la société El Karama Holding, représentée par son PDG Monsieur Mohamed Ali Chekir, s'engage à :

- ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse;

- ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du business plan du Groupe CITY CARS.

En outre, et en vertu des termes du prospectus d'introduction, les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

#### **ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE CITY CARS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :**

La Bourse a donné, en date du 07/06/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 13 500 000 actions de nominal un (01)\* dinar chacune, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier;
2. Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès de 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité et un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société CITY CARS se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 10,950 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

#### **Décision ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 22/10/2012, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société CITY CARS tenue le 29/11/2012 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de bourse de Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 06/08/2013 a approuvé l'introduction en Bourse au prix de 10,950 DT l'action.

---

\* L'AGE du 29/11/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à un (1) DT.

## **Actions offertes au public :**

L'introduction de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 4 050 000 actions d'une valeur nominale de un (1)<sup>\*</sup> dinar chacune, représentant 30% du capital de la société et ce, dans le cadre :

- D'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de 1 498 500 actions au public, représentant 37% du total des actions offertes et 11,10% du capital de la société, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- D'un **Placement Global** de 2 551 500 actions, représentant 63% du total des actions offertes et 18,90% du capital de la société auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, et dirigé par AXIS CAPITAL BOURSE, désigné comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités et les identités des donneurs d'ordre.

Le placement global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.**

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.**

**Il est à signaler que les investisseurs étrangers non résidents en Tunisie sont autorisés à acquérir des actions CITY CARS à hauteur de 15% du capital de la société.**

### **1- Présentation de la société**

**Dénomination sociale :** CITY CARS

**Siege social :** 51, rue Ali Darghouth -1001 Tunis

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 22/08/2007

**Capital social :** 13 500 000 dinars, divisé en 13 500 000 actions ordinaires de valeur nominale un (1)<sup>\*</sup> dinar entièrement libérées.

---

\* L'AGE du 29/11/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à un (1) DT.

**Législation particulière applicable :** La loi n° 2009-69 du 12/08/2009 relative au commerce de distribution en Tunisie.

La loi n°2001-66 du 10/07/2001 relative a la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

L'arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et du transport du 10/08/1995 tel que modifié par les arrêtés du 15/08/1996 et de la 05/02/1999 et portant approbation du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier fabriqués localement ou importés.

**Objet social :** La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs :

- 1) L'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de tout véhicule industriel ainsi que toute pièce détachée, accessoire, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules. La représentation de tout fabricant ou commerçant de véhicules automobiles ou pièces détachées. La maintenance et la réparation de tout véhicule de transport, tout véhicule industriel de quelque nature que ce soit.
- 2) Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets similaires ou connexes.
- 3) Et généralement, toute prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés civiles ou commerciales, quelque soit leur forme ou leur objet.

## **2- Période de validité de l'offre**

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **21/10/2013** au **08/11/2013** inclus.

La réception des ordres dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **21/10/2013** étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **08/11/2013** inclus.

## **3- Date de jouissance des actions**

Les actions à céder dans le cadre de cette offre, porteront jouissance à partir du **01/01/2013**.

## **4- Modalités de paiement du prix**

Pour la présente offre au public, le prix de l'action CITY CARS, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **10,950 Dinars** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions CITY CARS dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPF.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions CITY CARS dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement, au comptant, au moment du dépôt de la demande de l'ordre d'achat.

## **5- Etablissements domiciliaires**

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société CITY CARS exprimées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Le syndicat de placement composé d'AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des actions CITY CARS exprimées dans le cadre du Placement Global.

## **6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres**

L'introduction de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 4 050 000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 30% du capital de la société.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et de Placement Global.

### **6-1- Offre à Prix Ferme :**

Les 1 498 500 actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (représentant 37% de l'offre globale et 11,10% du capital social) seront réparties en trois (3) catégories :

- **Catégorie A :** 1 012 500 actions offertes représentant 25% de l'offre globale et 67,57% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 675 000 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordre dans cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

- **Catégorie B :** 166 360 actions offertes représentant 4,11% de l'offre globale et 11,10% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales Tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 1999 actions.
- **Catégorie C :** 319 640 actions offertes représentant 7,89% de l'offre globale et 21,33% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales Étrangères sollicitant au minimum 2 000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 319 640 actions pour les institutionnels.

**Étant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces trois (3) catégories ne peuvent pas donner des ordres dans le cadre du placement global.**

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes : nom, prénom, nature et numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes : nom, prénom, date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales Tunisiennes : dénomination sociale complète et numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y'a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 10 actions, ni supérieur à :

- 67 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital social),
- 675 000 actions pour les institutionnels\* (soit au plus 5% du capital social).

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même Intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

---

\*Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

▪ **Mode de répartition des actions et modalités de satisfaction des ordres d'achat**

Catégories	Nombre d'actions	Montant en DT	Répartition en % du capital social après cession	Répartition en % de l'OPF
<b>Catégorie A :</b> Personnes physiques et/ou morales Tunisiennes, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 675 000 actions pour les institutionnels.	1 012 500	11 086 875	7,50%	67,57%
<b>Catégorie B :</b> Personnes physiques et/ou morales Tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 1 999 actions.	166 360	1 821 642	1,23%	11,10%
<b>Catégorie C :</b> Personnes physiques et/ou morales étrangères, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 319 640 actions pour les institutionnels.	319 640	3 500 058	2,37%	21,33%
<b>Total</b>	<b>1 498 500</b>	<b>16 408 575</b>	<b>11,10%</b>	<b>100,00%</b>

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

**Pour la catégorie A :** Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

**Pour la catégorie B :** Les ordres d'achat seront satisfaits également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

**Pour la catégorie C :** Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B, puis à la catégorie A, puis à la catégorie C.

**Transmission des ordres et centralisation :**

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

**Ouverture des plis et dépouillement :**

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, d'Axis Capital Bourse-intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

## **6-2- Placement Global**

Dans le cadre du Placement Global, 2 551 500 actions représentant 63% du total des actions offertes et 18,9% du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, et dirigé par AXIS CAPITAL BOURSE, désigné comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités et les identités des donneurs d'ordre.

**Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.**

**Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :**

- **Quel que soit le porteur des titres,**
- **Sans fractionnement,**
- **Après information préalable du CMF,**
- **Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.**

**En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.**

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit au syndicat de placement.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'investisseurs avertis conformément à la définition fixée au niveau du présent prospectus.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- 67 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital)
- 675 000 actions pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital).

**Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.**

Les titres non acquis dans le cadre du placement global pourraient être affectés à la catégorie B, puis à la catégorie A, puis à la catégorie C de l'Offre à Prix Ferme.

### **Transmission des ordres:**

A l'issue de l'opération de Placement, l'établissement chef de file, Axis Capital Bourse, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, Axis Capital Bourse, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

### **Soumission et vérification des ordres :**

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procèdera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

## **7- Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre d'actions attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

## **8- Règlement des espèces et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux. Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 16/04/2013 aux actions de la société CITY CARS le code ISIN : TN 0007550015.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par la STICODEVAM.

Le registre des actionnaires sera tenu par Axis Capital Bourse intermédiaire en Bourse.

## **9- Cotation des titres**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

## **10- Avantage fiscal**

L'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse stipule que : *« Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».*

Par conséquent, la société CITY CARS pourrait en bénéficier et donc, l'impôt sur les bénéfices calculé serait révisé à la baisse ce qui augmenterait le résultat net de la société.

## **11- Contrat de liquidité**

Les actionnaires de CITY CARS, Al Karama Holding et Automobile Investment Company (AIC), se sont engagés à alimenter un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de City Cars par :

- la somme de 2 573 250 dinars, répartie comme suit :
  - o 1 573 252,200 dinars par Automobile Investment Company
  - o 999 997,800 dinars par Al Karama Holding
- Un total de 235 000 titres, réparti comme suit :
  - o 143 676 titres par Automobile Investment Company
  - o 91 324 titres par Al Karama.

Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse AXIS CAPITAL BOURSE.

## **12- Régulation du cours boursier**

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 06/08/2013 a donné au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission aux négociations sur le Marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13-839** du **03 octobre 2013** est mis à la disposition du public sans frais au siège de la société CITY CARS, auprès de AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, Intermédiaires en bourse chargés de l'opération, auprès de tous les intermédiaires en bourse ainsi que sur le site du Conseil du Marché Financier : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

## INDICATEURS D'ACTIVITE

### MODERN LEASING

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD

TUNIS MAHRAJANE 1082

Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> Trimestre 2013.

### REPARTITION DES APPROBATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En mdt

Secteurs	3 <sup>ème</sup> Trimestre							Cumul au 30 Septembre							31/12/2012		
	2013			2012			Variation	2013(*)			2012			Variation	Mobilier	Immobilier	Total
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total				
Agriculture	5 176	0	<b>5 176</b>	2 857	0	<b>2 857</b>	<i>81,17%</i>	10 268	0	<b>10 268</b>	11 100	0	<b>11 100</b>	<i>-7,50%</i>	21 074	0	<b>21 074</b>
Industrie	5 398	500	<b>5 898</b>	2 931	0	<b>2 931</b>	<i>101,23%</i>	15 577	1 166	<b>16 743</b>	9 564	0	<b>9 564</b>	<i>75,06%</i>	11 817	0	<b>11 817</b>
BTP	1 268	0	<b>1 268</b>	2 356	0	<b>2 356</b>	<i>-46,18%</i>	7 514	0	<b>7 514</b>	5 449	0	<b>5 449</b>	<i>37,90%</i>	8 657	0	<b>8 657</b>
Tourisme (**)	1 798	0	<b>1 798</b>	577	0	<b>577</b>	<i>211,61%</i>	8 897	0	<b>8 897</b>	6 979	308	<b>7 287</b>	<i>22,09%</i>	8 953	304	<b>9 257</b>
Services divers, commerce et transport	7 843	3 460	<b>11 303</b>	7 061	0	<b>7 061</b>	<i>60,08%</i>	30 992	6 158	<b>37 150</b>	35 015	2 724	<b>37 739</b>	<i>-1,56%</i>	44 918	2 779	<b>47 697</b>
<b>Total</b>	<b>21 483</b>	<b>3 960</b>	<b>25 443</b>	<b>15 782</b>	<b>0</b>	<b>15 782</b>	<i>61,22%</i>	<b>73 248</b>	<b>7 324</b>	<b>80 572</b>	<b>68 107</b>	<b>3 032</b>	<b>71 139</b>	<i>13,26%</i>	<b>95 419</b>	<b>3 083</b>	<b>98 502</b>

(\*) Non Audité

(\*\*) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 79%

## REPARTITION DES MISES EN FORCE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En mdt

Secteurs	3 <sup>ème</sup> Trimestre							Cumul au 30 Septembre							31/12/2012		
	2013			2012			Variation	2013(*)			2012			Variation			
	Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total	Mobilier	Immobilier	Total		Mobilier	Immobilier	Total
Agriculture	2 179	0	<b>2 179</b>	2 255	0	<b>2 255</b>	-3,37%	5 533	0	<b>5 533</b>	10 879	0	<b>10 879</b>	-49,14%	14 606	0	<b>14 606</b>
Industrie	2 080	500	<b>2 580</b>	1 701	0	<b>1 701</b>	51,68%	7 861	1 166	<b>9 027</b>	6 475	197	<b>6 672</b>	35,30%	8 270	197	<b>8 467</b>
BTP	1 186	0	<b>1 186</b>	636	0	<b>636</b>	86,48%	3 873	0	<b>3 873</b>	3 772	150	<b>3 922</b>	-1,25%	5 490	150	<b>5 640</b>
Tourisme (**)	2 988	0	<b>2 988</b>	1 169	0	<b>1 169</b>	155,60%	6 297	0	<b>6 297</b>	5 012	308	<b>5 320</b>	18,36%	6 202	308	<b>6 510</b>
Services divers, commerce et transport	8 456	75	<b>8 531</b>	8 364	293	<b>8 657</b>	-1,46%	22 996	3 026	<b>26 022</b>	29 318	933	<b>30 251</b>	-13,98%	37 622	955	<b>38 577</b>
<b>Total</b>	<b>16 889</b>	<b>575</b>	<b>17 464</b>	<b>14 125</b>	<b>293</b>	<b>14 418</b>	<b>21,13%</b>	<b>46 560</b>	<b>4 192</b>	<b>50 752</b>	<b>55 456</b>	<b>1 588</b>	<b>57 044</b>	<b>-11,03%</b>	<b>72 190</b>	<b>1 610</b>	<b>73 800</b>

(\*) Non Audité

(\*\*) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 87%

## LES ENGAGEMENTS

	3 <sup>ème</sup> Trimestre			30/09/2013			En mdt
	2013	2012(**)	Variation	2013	2012 (**)	Variation	2012(*)
	Approbations	25 443	15 782	<b>61,22%</b>	80 572	71 139	<b>13,26%</b>
Mises en force	17 464	14 418	<b>21,13%</b>	50 752	57 044	<b>-11,03%</b>	73 800
Encours	-	-	-	151 441	146 575	<b>3,32%</b>	147 177
Total des engagements en cours	-	-	-	162 349	154 866	<b>4,83%</b>	154 823
Total des engagements classés	-	-	-	24 670	24 849	<b>-0,72%</b>	22 278
Trésorerie nette	-	-	-	-	-	-	1 845
Revenus nets de leasing	3 571	3 493	<b>2,23%</b>	10 347	10 019	<b>3,27%</b>	13 570
Revenus bruts de leasing (1)	19 038	17 969	<b>5,95%</b>	55 100	52 890	<b>4,18%</b>	70 250
Produits nets de leasing	1 693	1 836	<b>-7,79%</b>	4 690	5 707	<b>-17,82%</b>	7 901
Ressources d'emprunt	-	-	-	129 738	119 788	<b>8,31%</b>	120 748
Capitaux propres avant affectation	-	-	-	30 494	30 246	<b>0,82%</b>	30 201
Total des charges d'exploitation (hors provision)	991	874	<b>13,39%</b>	2 794	2 951	<b>-5,32%</b>	3 631

(\*) Audité

(\*\*) Définitif

*Approbations : contrats de leasing approuvés*

*Mises en force : contrats dont la facturation a démarré*

*Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période*

*Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés*

*Revenus bruts de leasing : revenus bruts de leasing + intérêts intercalaires + intérêts sur créances de leasing*

*Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing*

*Produit net de leasing : revenus nets de leasing + produits des placements-charges financières*

*Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus*

### Faits saillants du 3<sup>ème</sup> Trimestre 2013 :

*L'activité de ML durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 par rapport à celui de 2012 est caractérisé par:*

- Une augmentation des approbations de 9,70 MD soit 61,22 %.
- Une augmentation des MEF de 3,04 MD soit 21%.
- Une augmentation des autres charges d'exploitation (hors provisions) de 0,117 MD soit 13%.